

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juin 2023

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES
PROFESSIONNELS - (N° 1336)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1165

présenté par
Mme Anthoine

à l'amendement n° 261 (2ème Rect) de Mme Bannier

ARTICLE 2 DECIES

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.